
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba- Tunis

L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 Décembre 2011. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, M Mohamed Ali ELOUANI CHERIF et M Mustapha MEDHIOUB.

Bilan consolidé
Arrêté au 31 Décembre 2011
(Unité : en milliers de dinars)

	Notes	31/12/2011	31/12/2010
ACTIF			
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1)	46 292	132 406
Créances sur les établissements bancaires et financiers	(2)	72 052	276 131
Créances sur la clientèle	(3)	2 726 789	2 299 105
Portefeuille-titres commercial	(4)	334	455
Portefeuille d'investissement	(5)	67 755	64 981
Titres mis en équivalence	(6)	0	3 127
Valeurs immobilisées	(7)	38 978	35 215
Actif d'impôt différé	(8)	19 362	27 669
Autres actifs	(9)	38 784	44 643 *
TOTAL ACTIF		3 010 346	2 883 732
PASSIF			
Banque centrale et C.C.P	(10)	12 002	110 059
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(11)	38 591	73 271
Dépôts et avoirs de la clientèle	(12)	2 448 881	2 247 089
Emprunts et ressources spéciales	(13)	279 182	238 495
Passif d'impôt différé		1 876	1 298
Autres passifs	(14)	85 136	81 958 *
TOTAL PASSIF		2 865 668	2 752 170
Intérêts des minoritaires dans les autres capitaux propres		4 140	4 195
Intérêts des minoritaires dans le résultat		43	145
Total des intérêts des minoritaires		4 183	4 340
CAPITAUX PROPRES			
Capital		196 000	196 000
Réserves consolidées et assimilées		(70 050)	(73 404)
Résultat net consolidé		14 545	4 626
TOTAL CAPITAUX PROPRES	(15)	140 495	127 222
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES		3 010 346	2 883 732

(*) Chiffres retraités pour les besoins de comparabilité.

Etat des Engagements Hors Bilan consolidé

Arrêté au 31 Décembre 2011
(Unité: en milliers de dinars)

<i>PASSIFS EVENTUELS</i>	Note	31/12/2011	31/12/2010
HB 1- Cautions, avals et autres garanties données	16	486 911	452 921
HB 2- Crédits documentaires	17	73 115	72 425
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		560 026	525 346
 <i>ENGAGEMENTS DONNES</i>			
HB 4-Engagements de financement donné	18	101 681	151 798
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES		101 681	151 798
 <i>ENGAGEMENTS RECUS</i>			
HB 7- Garanties reçues	19	945 522	751 732
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS		945 522	751 732

Etat de résultat consolidé

Période du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011

(Unité: en millier de dinars)

	Notes	Exercice 2011	Exercice 2010
<u>Produits d'exploitation bancaire</u>			
Intérêts et revenus assimilés	(20)	158 541	135 527
Commissions perçues	(21)	40 673	37 416
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	(22)	9 697	7 868
Revenus du portefeuille d'investissement	(23)	3 530	3 139
Total produits d'exploitation bancaire		212 441	183 950
<u>Charges d'exploitation bancaire</u>			
Intérêts encourus et charges assimilées	(24)	68 782	58 277
Commissions encourues	(25)	2 536	2 839
Total charges d'exploitation bancaire		71 318	61 116
PRODUIT NET BANCAIRE		141 123	122 834
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(26)	(30 762)	(25 783)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(27)	(668)	(2 421)
Autres produits d'exploitation		34	59
Frais de personnel	(28)	(59 362)	(51 205)
Charges générales d'exploitation	(29)	(19 059)	(18 757)
Dotations aux amortissements sur immobilisations		(6 064)	(5 085)
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		0	401
RESULTAT D'EXPLOITATION		25 242	20 042
Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires		92	(64)
Impôts sur les sociétés	(30)	(9 535)	(15 208)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		15 799	4 770
Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments extraordinaires		(1 210)	0
Intérêts des minoritaires		44	145
RESULTAT NET CONSOLIDE		14 545	4 626
RESULTAT PAR ACTION (en DT)	(31)	0,742	0,236

Etat de Flux de Trésorerie consolidé
Période du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011
 (Unité: en millier de dinars)

	Exercice 2011	Exercice 2010
<i>ACTIVITE D'EXPLOITATION</i>		
Produits d'exploitation bancaires encaissés	207 414	153 028
Charges d'exploitation bancaires décaissées	(69 094)	(66 475)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à des établissements financiers	5 840	5 090
Dépôts/retrait auprès d'autres établissements bancaires	82	(39)
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle	(471 498)	(419 876)
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle	198 063	247 580
Augmentation/diminution Titres de Placement	(215)	101
Sommes versées au personnel & créateurs divers	(65 653)	(67 545)
Autres flux de trésorerie	10 514	(10 903)
Impôt sur les sociétés	(1 544)	(1 098)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	(186 091)	(160 138)
<i>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</i>		
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	2 489	2 380
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement	1 445	2 159
Acquisitions/cessions sur immobilisations	(9 681)	(4 976)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	(5 747)	(437)
<i>ACTIVITES DE FINANCEMENT</i>		
Emission / Remboursement d'emprunts	38 297	(9 462)
Augmentation/diminution ressources spéciales	2 823	(3 155)
Dividendes versés	(850)	(645)
Flux de trésorerie net affecté/provenant des activités de financement	40 270	(13 262)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	(151 568)	(173 836)
Liquidités et équivalents en début d'exercice	(32) 219 197	393 056
Liquidités et équivalents en fin d'exercice	(33) 67 629	219 220

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2011

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés du Groupe UIB sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- la norme comptable générale NCT 1 ;
- les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ;
- les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

2. DATE DE CLOTURE

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2011.

3. BASES DE MESURE

Les états financiers du Groupe UIB sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

4. PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Périmètre

Le périmètre de consolidation du Groupe UIB comprend :

- la société mère : UIB
- les filiales : les sociétés sur lesquelles l'UIB exerce un contrôle exclusif ;

Méthode de consolidation

La méthode utilisée pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est la méthode d'intégration globale. Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe UIB :

Sociétés	Secteur	Pourcentage de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt
Union Internationale de Banques	Financier	100%	Mère	Intégration Globale	100%
Internationale de Recouvrement de Créances	Financier	99,97%	Filiale	Intégration Globale	99,97%
L'Intermédiaire International	Financier	99,84%	Filiale	Intégration Globale	99,84%
Internationale SICAR	Financier	34%	Filiale	Intégration Globale	34%

Deux évènements significatifs ont impacté le périmètre de consolidation du groupe UIB pour l'arrêté des états financiers consolidés au 31 décembre 2011, à savoir :

- La sortie de l'AIL du périmètre de consolidation à la suite de la décision de l'UIB de céder sa participation dans le capital de l'AIL à la BTK, cession concrétisée début 2012.
- L'achat par l'UIB de la participation de la BTE dans le capital de l'INI, ce qui a augmenté la participation de l'UIB de 60,34% à 99,84%.

5. PRINCIPES COMPTABLES DE PRESENTATION ET D'EVALUATION

5.1- Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture.

Toutefois en vertu de l'article 2 de la circulaire BCT N° 2012-02, les Etablissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1) à fin Décembre 2010 ayant fait l'objet de rééchelonnement dans le cadre de la circulaire N° 2011-04.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios et intérêts réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31/12/2011 et au sens de la circulaire BCT 91-24, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée en décembre 2011.

Pour ces actifs, la Banque n'a incorporé dans ses résultats que les intérêts (ou produits) qui ont été effectivement supportés par le débiteur. Tout intérêt (ou produit), précédemment comptabilisé mais non payé est déduit des résultats.

5.2- Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

5.2.1 Provisions individuelles.

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999 et la Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001. Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- A – Actifs courants
- B1 – Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 – Actifs incertains
- B3 – Actifs préoccupants
- B4 – Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- B2 : actifs incertains 20 %
- B3 : actifs préoccupants 50 %
- B4 : Actifs compromis 100 %

La Société Générale s'est engagée, en outre, à couvrir et à garantir le paiement en faveur de l'UIB des montants correspondants au besoin complémentaire de provisionnement sur des créances ou des parties de créances dépourvues de garanties et/ou non munies de provisions nécessaires au 31/12/2011. Le montant de cet engagement de paiement est de 40.018 KTND.

5.2.2 Provisions collectives.

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles de classification des actifs et de couverture des risques édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements post révolution qu'a connus le pays, ces règles ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus qui prévoit notamment ce qui suit :

- Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1^{er} Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011 ainsi que les utilisations additionnelles en crédits de gestion pour faire face à la situation exceptionnelle post-révolution ;
- Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010.

A ce titre, l'encours total des engagements des clients ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de ladite circulaire et ayant été maintenus parmi les actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier, s'élève au 31 Décembre 2011 à 26.481 KDT, dont 9.159 KDT d'encours rééchelonnés.

Par ailleurs et en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de la circulaire n° 2011-04.

A ce titre, les intérêts ayant fait l'objet de réservation en 2011, s'élèvent à 292 KDT.

Parallèlement, et en application de la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 Mars 2012, relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures précitées, une provision collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier.

A ce titre, les provisions constituées par la banque en 2011, s'élèvent à 6.700 KDT.

5.2.3 Traitement des intérêts impayés sur crédit à M.T

Les intérêts impayés sur les CMT ne sont pas débités automatiquement dans les comptes des clients mais sont logés dans des comptes d'intérêts impayés en contrepartie de comptes d'intérêts réservés. Ils sont ainsi présentés en net à l'actif du bilan. Les intérêts et commissions sur CMT réglés par le débit de comptes clients qui ont été classés douteux à posteriori sont déduits des produits de la banque et logés dans les chapitres d'intérêts et commissions réservés prévus à cet effet.

5.3- Présentation des provisions

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres...)

5.4- Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible, la proportion ne donnant par droit à déduction est incorporée au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux suivants :

Immobilisations d'exploitation	2%
Immobilisations hors exploitation	2%
Matériel roulant	20%
Matériel et mobilier de bureau	10%
Matériel informatique	15%, 16.66%, 20%, 25% et 33.33%
Logiciel	20%
AAI	10%
Matériel et équipement Amicale	10%

5.5- Titres de participations

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

5.6- Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

6. METHODES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill. Néanmoins, les comptes du Groupe arrêtés au 31/12/2011 ne présentent pas d'écarts de première consolidation.

Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont intégralement éliminés du fait que le groupe est constitué des filiales consolidés avec la méthode d'intégration globale.

Traitement de l'impôt

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode, on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passées ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

7. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES DANS LES COMPTES CONSOLIDES

Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

Elimination des soldes et transactions intra-groupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Les éliminations opérées ont principalement porté sur :

- les comptes courants entre sociétés du Groupe ;
 - les commissions entre sociétés du Groupe ;
 - les provisions constituées sur les titres des sociétés du Groupe ;
 - les dividendes et jetons de présence servis par les sociétés consolidées au profit de l'UIB ;
 - les cessions de créances par l'UIB à la société Internationale de Recouvrement de Créances.
 - les charges de personnels facturées par l'UIB à ses filiales
-

NOTES EXPLICATIVES*(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)***NOTES SUR LES POSTES D'ACTIF****Note 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT**

Ce poste présente au 31/12/2011 un solde de 46.292 KTND contre 132.406 KTND au 31/12/2010 se détaillant ainsi :

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
CAISSE ESPECES EN DINARS	15 717	12 937
ESPECES EN ROUTE	582	437
REMISE DES FONDS A IBS	1 933	2 842
ALIMENTATION GAB	4 718	5 909
CAISSE ESPECES EN DEVICES	1 322	1 006
BCT COMPTE ORDINAIRE	22 001	108 864
CCP COMPTES ORDINAIRES	656	1 048
Sous-Total	46 929	133 043
Provisions /Suspens Caisse, Ccp, Bct	(637)	(637)
Total	46 292	132 406

La provision constituée sur les postes de cette rubrique est de 637 KTND au 31 décembre 2011 et se détaille comme suit :

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
PROVISIONS / SUSPENS CAISSE ESPECES	(41)	(41)
PROVISIONS / SUSPENS COMPTE BCT	(145)	(145)
PROVISIONS / SUSPENS COMPTE CCP	(451)	(451)
TOTAL	(637)	(637)

Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Ce poste présente au 31/12/2011 un solde de 72.052 KTND contre 276.131 KTND au 31/12/2010 et se détaille comme suit :

En KTND

	31/12/2011	31/12/2010
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES	72 211	275 000
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS	0	1 290
S.TOTAL	72 211	276 290
PROVISIONS SUSPENS CORRESPONDANTS LOCAUX ET ETRANGERS	(159)	(159)
TOTAL	72 052	276 131

Les créances brutes sur les établissements bancaires totalisent 72.211 KTND au 31 décembre 2011 contre 275.000 KTND au 31 décembre 2010 et se détaillent comme suit :

Désignation	En KTND	
	31/12/2011	31/12/2010
PLACEMENT DINARS CHEZ BCT	0	7 000
PLACEMENT DEVICES CHEZ BCT	45 986	160 354
PLACEMENTS CHEZ LES CORRESPONDANTS	8 423	72 470
COMPTES ORDINAIRES AUPRES CORRESPONDANTS		
ETRANGERS	0	28 156
PLACEMENT DEVISE MARCHE A TERME	15 477	0
AUTRES CREANCES / CONFRERES	0	6 000
AUTRES CREANCES/ SG	1 450	0
AUTRES CONCOURS	875	1 020
S.TOTAL	72 211	275 000

Note 3 : Créances sur la clientèle.

Au 31/12/2011, les créances sur la clientèle présentent un solde net de 2.726.789 KTND contre 2.299.105 KTND au 31/12/2010, se détaillant comme suit :

Désignation	En KTND	
	31/12/2011	31/12/2010
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	258 486	355 277
AUTRES CONCOURS À LA CLIENTÈLE	2 906 374	2 385 323
CRÉDITS SUR RESSOURCES SPÉCIALES	19 760	16 173
Total	3 184 620	2 756 773
AGIOS RÉSERVÉS ET PROVISIONS	(457 831)	(457 668)
Total Net des Provisions	2 726 789	2 299 105

Les provisions et les réservations sur crédits à la clientèle se détaillent ainsi :

Désignation	En KTND	
	31/12/2011	31/12/2010
PROVISIONS SUR CRÉANCES DOUTEUSES	(258 275)	(264 850)
Total Provisions Risque De Contre Partie	(258 275)	(264 850)
AGIOS SUR COMPTES NON MOUVEMENTÉS	(150 963)	(147 479)
INT RÉSERVÉS / CONSOLIDATIONS	(9 578)	(9 282)
INT RESERVES/ CREDITS A COURT TERME	(2 983)	(2 403)
INT/RÉSERVÉS /CRÉDITS MOYEN TERME	(30 635)	(28 947)
INT RÉSERVÉS/CRÉDITS/RESSOURCES SPÉCIALES	(2 455)	(2 326)
COMMISSIONS RÉSERVÉES/CAUTIONS TND	(412)	(412)
AUTRES COMMISSIONS RÉSERVÉES	(2 530)	(1 970)
PRODUITS DIVERS RÉSERVÉS	0	0
Total Intérêts & Agios Réservés	(199 556)	(192 818)
Total	(457 831)	(457 668)

Note 4 : Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres commercial présente un solde de 334 KTND au 31/12/2011 contre 455 KTND au 31/12/2010, cette rubrique est constituée par des titres de placements souscrits par l'INI à hauteur de 166 KTND et par la SICAR à hauteur de 168 KTND.

Note 5 : Portefeuille d'investissement

Le solde de ce poste totalise 67.755 KTND au 31/12/2011 contre 64.981 KTND au 31/12/2010 se détaillant comme suit :

Désignation	En KTND	
	31/12/2011	31/12/2010
-TITRES D'INVESTISSEMENT	33 919	33 883
-TITRES DE PARTICIPATIONS	41 249	39 030
S/Total	75 168	72 913
-PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DE TITRES DE PART.	(7 413)	(7 932)
Total	67 755	64 981

Les titres d'investissement se détaillent ainsi :

Désignation	En KTND	
	31/12/2011	31/12/2010
EMPRUNT OBLIGATAIRE	0	500
CREANCES RATTACHEES SUR EMPRUNT OBLIGATAIRE	0	14
BTA TITRES D'INVESTISSEMENT	33 000	33 000
CREANCES RATTACHEES SUR BTA	628	440
CREANCES RATTACHEES SUR FONDS GERES SICAR	291	(70)
TOTAL	33 919	33 883

Note 6 : Titres mis en équivalence

Le poste « titres mis en équivalence » représente la quote-part de l'UIB dans l'actif net des sociétés mises en équivalence.

Désignation	En KTND	
	31/12/2011	31/12/2010
TITRES AIL	0	3 127
Total	0	3 127

L'AIL n'a pas fait l'objet de consolidation dans le groupe UIB et ce à la suite de la décision de cession de l'UIB à la BTK fin de l'exercice 2011 ; cession concrétisée début 2012.

Note 7 : Valeurs Immobilisées

Les valeurs immobilisées présentent un solde net de 38.978 KTND au 31/12/2011 contre 35.215 KTND au 31/12/2010 détaillé comme suit :

Immobilisations incorporelles :

Désignation	En KTND	
	31/12/2011	31/12/2010
FONDS DE COMMERCE	277	277
(-) AMORTISSEMENTS FONDS DE COMMERCE	(150)	(137)
DROIT AU BAIL	62	20
LOGICIELS INFORMATIQUES ACQUIS	7 100	5 831
(-) AMORTISSEMENTS LOGICIELS INFORMATIQUES ACQUIS	(5 013)	(4 157)
IMMOBILISATION EN COURS	1 264	214
Total	3 540	2 048

Immobilisations corporelles :

Désignation	En KTND	
	31/12/2011	31/12/2010
IMMEUBLE D 'EXPLOITATION	10 263	10 299
(-) AMORTISSEMENTS	(3 591)	(3 422)
IMMEUBLE HORS EXPLOITATION	2 830	2 659
(-) AMORTISSEMENTS	(439)	(388)
MATÉRIEL ROULANT	1 708	1 620
(-) AMORTISSEMENTS	(1 296)	(1 385)
MOBILIER ET MATÉRIEL DE BUREAU	5 555	5 537
(-) AMORTISSEMENTS	(5 273)	(5 172)
MATÉRIEL POUR TRAITEMENT INFORMATIQUE	9 971	10 109
(-) AMORTISSEMENTS	(9 965)	(10 097)
IMMOBILISATIONS MATÉRIELS INFORMATIQUES	11 219	9 964
(-) AMORTISSEMENTS	(7 029)	(5 488)
AMÉNAGEMENTS AGENCEMENTS ET INSTALLATIONS	18 011	15 790
(-) AMORTISSEMENTS	(12 958)	(12 198)
TERRAINS	735	735
MATÉRIEL AMICAL	18	18
(-) AMORTISSEMENTS	(18)	(18)
MATÉRIEL ET OUTILLAGE	35	35
(-) AMORTISSEMENTS	(13)	(9)
EQUIPEMENT LOGEMENT DE FONCTION PERSONNEL	104	103
(-) AMORTISSEMENTS EQUIPEMENT LOGEMENT DE FONCTION PERSONNEL	(76)	(67)
MOBILIER DE BUREAU	2 123	1 888
(-) AMORTISSEMENTS	(944)	(761)
MATÉRIEL DE BUREAU	2 558	2 366
(-) AMORTISSEMENTS	(995)	(761)
AMÉNAGEMENT IMMEUBLES EN LOCATION	15 008	12 716
(-) AMORTISSEMENTS	(3 528)	(2 334)
IMMOBILISATION CABLAGE INFORMATIQUE	327	315
(-) AMORTISSEMENTS	(165)	(133)
CABLAGES	221	168
(-) AMORTISSEMENTS	(57)	(38)
ENSEIGNES SIGNALÉTIQUE	1 833	1 695
(-) AMORTISSEMENTS ENSEIGNES SIGNALÉTIQUE	(735)	(581)
IMMOBILISATIONS EN COURS	1	1
Total	35 438	33 166

Note 8 : Actif d'impôt différé

L'actif d'impôt différé totalise au 31/12/2011, 19.362 KTND contre 27.669 KTND au 31 décembre 2010. Cet actif correspond principalement au droit de déductibilité future des dotations aux provisions ayant subies l'impôt, de l'amortissement différé constaté en 2009 et 2010 et de la perte fiscale reportable constatée par l'UIB en 2010.

Note 9 : Autres actifs

Ce poste présente un solde de 38.784 KTND au 31/12/2011 contre 44.643 KTND au 31/12/2010 se détaillant ainsi :

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
COMPTES D'ATTENTE ET DE RÉGULARISATION	28 534	42 442
CRÉANCES PRISES EN CHARGE PAR L'ETAT	11 348	12 221
AUTRES	1 477	1 619
S/Total	41 359	56 282
PROVISIONS SUR COMPTES DE REGULARISATION	(572)	(10 353)
PROVISIONS SUR ACTIONS EN DEFENSE	(2 003)	(1 286)
S/Total	(2 575)	(11 639)
Total	38 784	44 643

(*Un reclassement d'un compte technique débiteur est effectué entre la rubrique autres comptes de régularisation passif vers la rubrique autres comptes de régularisation actif.

NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF**Note 10 : Banque Centrale & CCP**

L'encours des emprunts auprès de la BCT s'élève au 31 décembre 2011 à 12.002 KTND constitué par un emprunt auprès de la BCT de 12.000 KTND

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
EMPRUNT DINARS AUPRES DE LA BCT	12 000	110 000
DETTES RATTACHEES	2	59
TOTAL	12 002	110 059

Note 11 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 décembre 2011 à 38.591 KTND contre 73.271 KTND au 31 décembre 2010 se détaillant comme suit :

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	38 173	72 880
DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	414	331
AUTRES SOMMES DUES	4	60
Total	38 591	73 271

Note 12 : Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent un solde de 2.448.881 KTND au 31 décembre 2011 contre 2.247.089 KTND au 31 décembre 2010. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

Désignation	En KTND	
	31/12/2011	31/12/2010
DÉPÔTS À VUE	688 638	723 339
COMPTES EPARGNES	821 742	726 632
COMPTES À TERME ET BONS DE CAISSE	701 229	542 268
CERTIFICATS DE DÉPÔTS	145 164	184 873
AUTRES DÉPÔTS ET AVOIRS	92 108	69 978
Total	2 448 881	2 247 089

Note 13 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente un solde de 279.182 KTND au 31 décembre 2011 contre 238.495 KTND au 31 décembre 2010 il se détaille comme suit :

Désignation	En KTND	
	31/12/2011	31/12/2010
RESSOURCES SPECIALES	27 621	25 792
EMPRUNT OBLIGATAIRE	136 195	93 098
EMPRUNT EN DEVICES	31 985	36 784
EMPRUNTS SUBORDONNES	80 000	80 000
DETTES RATTACHEES	3 381	2 822
TOTAL	279 182	238 495

La rubrique Emprunts obligataire a enregistré une augmentation nette de 43 097 KTND expliquée par l'émission d'un premier emprunt obligataire en 2011 d'un montant de **50 MTND**, et par le remboursement de la deuxième échéance de l'emprunt obligataire (**6,902 MTND**) émis par l'UIB en juillet 2009.

La baisse de l'encours de l'emprunt en devises est expliquée par le remboursement des échéances 2011 de l'emprunt en dollars (**4,799 MTND**) contracté auprès de la Société Générale en 2009

L'UIB a émis un nouvel emprunt obligataire UIB 2011-02, au 31-12-2011, ledit emprunt a été clôturé début 2012.

Note 14 : Autres passifs

Les Autres Passifs présentent un solde de 85.136 KTND au 31 décembre 2011 contre 81.958 KTND au 31 décembre 2010 se détaillant ainsi :

Désignation	En KTND	
	31/12/2011	31/12/2010
VALEURS EXIGIBLES APRES ENCAISSEMENT(*)	9 186	12 619
FONDS GERES POUR COMPTE	9 929	8 932
COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION	41 850	40 084
AUTRES COMPTES DE PASSIF	18 555	14 352
PROVISIONS POUR PASSIFS	5 616	5 971
TOTAL	85 136	81 958

(*) Un reclassement d'un compte technique débiteur est effectué entre la rubrique autres comptes de régularisation passif vers la rubrique autres comptes de régularisation actif.

NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES

Note 15 : Capitaux propres

A la date du 31-12-2011, le capital social du Groupe s'élève à 196 000 KDT correspondant au capital de la société mère UIB. Il est composé de 17 600 000 d'actions et de 2 000 000 de certificats d'investissement d'une valeur nominale de 10 DT, libérés en totalité.

Les capitaux propres du groupe, avant affectation du résultat de l'exercice 2011, accusent au 31/12/2011 un total de 140.495 KTND contre 127.222 KTND au 31/12/2010. Les contributions de chaque société du périmètre dans les capitaux propres du Groupe, pour l'exercice 2011, se présentent comme suit:

En KTND

Désignation	UIB	INI	IRC	SICAR	TOTAL
Capital	196 000	0	0	0	196 000
Réserves consolidées et assimilées	(69 176)	(412)	(929)	467	(70 050)
Actions propres	0	0	0	0	0
Résultat net consolidé	15 146	80	(418)	(263)	14 545
TOTAL CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2011	141 970	(332)	(1 347)	204	140 495

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 16 : Cautions, avals et autres garanties données

Les cautions, avals et autres garanties données présentent un solde de 486.911 KTND au 31 décembre 2011 contre un solde de 452.921 KTND au 31 décembre 2010. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
CAUTIONS EMISES EN FAVEUR DE LA CLIENTELE	143 159	134 665
CAUTIONS DONNEES SUR ORDRE CORRESPONDANTS ETRANGERS	321 171	293 887
AVALS DONNES EN DINAR	4 905	4 334
AVALS DONNES EN DEVISES	17 676	20 035
TOTAL	486 911	452 921

Note 17: Crédits documentaires

Les crédits documentaires s'élèvent à 73.115 KTND au 31 décembre 2011 contre 72.425 KTND au 31 décembre 2010. Le solde se détaille ainsi :

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
OUVERTURES DE CREDOC IMPORT CONFIRMES	35 434	49 525
ACCEPTATION CREDOC IMPORT CONFIRMES	14 368	14 206
OUVERTURES DE CREDOC IMPORT NON CONFIRMES	10 753	3 656
ACCEPTATION DE CREDOC IMPORT NON CONFIRMES	3 603	1 523
ACCEPTATION DE CREDIT ACHETEUR IMPORT	42	41
S.TOTAL CREDOC IMPORT	64 200	68 951
CONFIRMATION DE CREDOC EXPORT	7 656	2 686
ACCEPTATION ET PAIEMENT DIFFERE /CREDOC EXP	1 259	788
S.TOTAL CREDOC EXPORT	8 915	3 474
TOTAL	73 115	72 425

Note 18 : Engagements donnés

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits notifiés à la clientèle et dont le déblocage n'a pas eu lieu, des autorisations de découvert autorisés et qui ne sont pas utilisées à la date d'arrêté. Les engagements donnés présentent un solde de 101.681 KTND au 31 décembre 2011 contre. 151.798 KTND au 31 décembre 2010

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	101 681	151 798
TOTAL	101 681	151 798

Note 19 : Garanties reçues

Les garanties reçues représentent un solde de 945.522 KTND au 31 décembre 2011 contre 751.732 KTND au 31 décembre 2010 et se détaillent comme suit :

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
GARANTIES RECUES DE L'ETAT	120 414	54 684
GARANTIES RECUES DES AUTRES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	585 301	446 352
GARANTIES RECUES DE LA CLIENTELE	239 807	250 696
TOTAL	945 522	751 732

Les garanties reçues de l'Etat représentent un solde de 120.414 KTND au 31 décembre 2011 contre 54.684 KTND au 31 décembre 2010 et se détaillent comme suit :

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
SOTUGAR	16 798	17 545
FNG ET FOPRODI	5 352	5 157
AUTRES GARANTIES DE L'ETAT	98 264	31 982
TOTAL	120 414	54 684

Les garanties reçues des autres établissements de crédit totalisent 585.301 KTND au 31 décembre 2011 contre 446.352 KTND au 31 décembre 2010 et se détaillent comme suit :

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
CAUTIONS REÇUES DES CORRESPONDANTS SUR ENGAGEMENTS DONNES A LEURS CLIENTS	321 171	293 887
GARANTIES REÇUES DES CORRESPONDANTS LOCAUX	2 061	4 324
GARANTIES REÇUES DES CORRESPONDANTS ETRANGERS	54 457	57 696
CONFIRMATION BQUE CREDOC EXPORT	8 915	3 474
GARANTIES DONNEES PAR LA SOCIETE GENERALE	194 590	84 398
GARANTIE RECUE DES COMPAGNIES D'ASSURANCES	4 107	2 573
TOTAL	585 301	446 352

Les garanties reçues de la clientèle totalisent 239.807 KTND au 31 décembre 2011 contre 250.696 KTND au 31 décembre 2010 et se détaillent comme suit :

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
NANTISSEMENT ACTIONS & AUT VALEURS MOBILIERES	5 192	2 820
GARANTIES HYPOTHECAIRES SUR CREANCES CLASSEES	234 615	247 877
TOTAL	239 807	250 696

ETAT DE RESULTAT

Note 20 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 158.541 KTND au 31 décembre 2011 se détaillant ainsi :

KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
- OPÉRATIONS AVEC LES ÉTAB. BANCAIRES ET FINANCIERS	1 315	1 808
- OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	150 747	125 976
- AUTRES INTÉRÊTS ET REVENUS ASSIMILÉS	6 479	7 744
Total	158 541	135 527

Note 21 : Commissions perçues

Les commissions totalisent 40.673 KDT au 31 décembre 2011 se détaillant ainsi :

KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
COMMISSIONS SUR COMPTE	4 639	4 588
COM/OPERATION DE CAISSE	1 002	886
COMMISSIONS SUR CREDITS	10 400	8 967
COM/MONETIQUE BANQUE A DISTANCE	10 245	8 950
AUTRES COMMISSIONS	4 085	4 284
COMMISSIONS SUR MDP	5 186	5 378
AUTRES PRODUITS SUR SERVICES FINANCIERS	5 116	4 363
TOTAL	40 673	37 416

Note 22 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Le solde de ce poste s'élève à 9.697 KTND au 31/12/2011 se détaillant ainsi :

KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
GAINS NET SUR TITRES DE TRANSACTION	0	11
AUTRES INTERETS SUR PLACEMENTS	273	-2
GAIN NET SUR OPERATIONS DE CHANGE	9 424	7 859
Total	9 697	7 868

Le gain sur les opérations de change se détaille comme suit :

KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
GAIN SUR RESULTAT CHANGE MANUEL	1 302	1 482
GAIN DE CHANGE SUR WESTERN UNION	60	173
GAIN DE CHANGE SUR OPERATION MONETIQUE	979	983
GAIN DE CHANGE DE SALLE DES MARCHES	6 728	5 526
PERTE DE CHANGE EXCEPTIONNELLE	-80	-65
RESULTAT DE LA REEVALUATION COMPTABLE DE LA POSITION DE CHANGE	435	-241
TOTAL	9 424	7 859

Note 23 : Revenus du portefeuille investissement

Les gains sur Portefeuille investissement totalisent 3.530 KTND au 31/12/2011 et se détaillent ainsi :

KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
INTERETS SUR BONS DE TRESOR ASSIMILABLES	1 936	1 931
DIVIDENDES ET REVENUS ASSIMILÉS SUR TITRES DE PARTICIPATION	267	122
INTÉRÊT / TITRES D'INVESTISSEMENT AUTRES	594	533
INTERETS SUR TITRES D'INVESTISSEMENT SICAR	716	506
INTERETS SUR OBLIGATIONS	17	48
Total	3 530	3 139

Note 24 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 68.782 KTND au 31/12/2011 se détaillant ainsi :

KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
- OPÉRATIONS AVEC LES ÉTAB. BANCAIRES ET FINANCIERS	5 301	5 073
- OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	53 247	41 836
- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPÉCIALES	10 027	9 824
- AUTRES INTÉRÊTS ET CHARGES	207	1 544
TOTAL	68 782	58 277

Note 25 : Commissions encourues

Les commissions encourues s'élèvent à 2.536 KTND au 31/12/2011 et se détaillent comme suit :

KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
REDEVANCES PRESTATIONS SIBTEL VIREMENTS ET PRELEVEMENTS	165	171
COMMISSIONS BCT/APPROVISIONNEMENT & RETRAIT BILLETS DE BANQUES DEVISES	65	72
FRAIS SUR COMPTES CORRESPONDANTS	2	16
REDEVANCES BOX DE CHANGE	38	20
FRAIS DE RECOUVREMENT VISA	363	405
FRAIS D'INTERCHANGE SUR REMISE MASTERCARD	69	56
FRAIS DE RECOUVREMENT MASTERCARD	257	319
FRAIS DE RECOUVREMENT SMT	650	735
REMUNERATION DU FONDS GERE SICAR	-67	96
FRAIS DE CONFECT CARNET DE CHQ	90	88
REDEVANCES PRESTATIONS IBS	904	861
TOTAL	2 536	2 839

Note 26 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Les dotations nettes aux provisions et les pertes sur créances non couvertes par provisions s'élèvent à 30.762 KTND au 31/12/2011 :

Désignation	KTND	
	31/12/2011	31/12/2010
COUT NET DU RISQUE CLIENTELE	(34 126)	(23 009)
COUT NET DU RISQUE DIVERS	3 364	(2 774)
TOTAL	(30 762)	(25 783)

Note 27 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement:

Les dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement totalisent 668 KTND au 31/12/2011 et se détaillent comme suit :

Désignation	KTND	
	31/12/2011	31/12/2010
DOTATION AUX PROV / TITRES DE PARTICIPATION	(110)	(251)
DOTATION AUX PROV / FONDS GERE SICAR	(894)	(2 725)
PROFITS SUR TITRES PARTICIPATION	0	428
PERTE SUR TITRES DE PARTICIPATION	(1 271)	0
REPRISE DE PROVISION SUR TITRES PARTICIPATION	1 320	44
REPRISE PROV SUR FONDS GERE SICAR	287	83
TOTAL	(668)	(2 421)

Note 28 : Frais de Personnel

Les frais de personnel s'élèvent à 59.362 KTND au 31 décembre 2011 et se détaillent comme suit :

Désignation	KTND	
	31/12/2011	31/12/2010
- RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL	(44 949)	(38 527)
- CHARGES SOCIALES	(11 340)	(10 356)
- AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	(3 073)	(2 322)
TOTAL	(59 362)	(51 205)

Note 29 : Charges générales d'exploitation

Les Charges générales d'exploitation totalisent 19.059 KTND au 31/12/2011 se détaillant ainsi :

Désignation	KTND	
	31/12/2011	31/12/2010
TRAVAUX FOURNITURES ET SERVICES EXTERIEURS	(8 354)	(7 373)
FRAIS DIVERS DE GESTION	(10 705)	(11 384)
TOTAL	(19 059)	(18 757)

Note 30 : Impôt sur les sociétés:

Le groupe est soumis à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun de 35%. La charge d'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2011 totalise 9.535 KTND et se détaille comme suit :

Désignation	KTND	
	31/12/2011	31/12/2010
IMPÔT COURANT	(645)	(611)
IMPÔT DIFFÉRÉ	(8 890)	(14 597)
TOTAL	(9 535)	(15 208)

Note 31 : Résultat par action.

Désignation	KTND	
	31/12/2011	31/12/2010
RÉSULTAT NET (EN KDT)	14 545	4 626
RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONS ORDINAIRES (EN KDT)	14 545	4 626
NOMBRE MOYEN D'ACTIONS ORDINAIRES	19 600 000	19 600 000
Résultat par action (en DT)	0,742	0,236

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**Note 32 : Liquidités et Equivalents de liquidités en début l'exercice.**

Les liquidités et équivalents de liquidité en début d'exercice s'élèvent à 219.197 KDT au 31/12/2011, se montant n'est pas conforme aux liquidités et équivalents de liquidité en fin de période 2010 (219.220 KDT), l'écart de 23 KTND provient de la différence entre les liquidités début de période dans les états financiers de l'INI certifiés par le commissaires aux comptes et les liquidités fin de période de l'année 2010 intégrée dans la consolidation de l'UIB sur la base des états financiers provisoires de l'INI

Note 33 : Liquidités et Equivalents de liquidités en fin d'exercice.

Les liquidités et équivalents de liquidités en fin de période s'élèvent à 67.629 KTND au 31/12/2011 contre 219.220 KTND au 31/12/2010 et se détaillant ainsi :

Désignation	KTND	
	31/12/2011	31/12/2010
- CAISSE ET AVOIRS AUPRÈS DE LA BCT, CCP ET TGT	92 915	300 397
- CRÉANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	24 715	101 560
- EMPRUNTS AUPRES DE LA BANQUE CENTRALE	(12 000)	(110 000)
- DÉPÔTS DES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES & FINANCIERS	(38 170)	(72 906)
- TITRES DE TRANSACTIONS	169	169
Total	67 629	219 220

*Mesdames, Messieurs les actionnaires
de l'Union Internationale de Banques « UIB »*

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS
CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 11 Avril 2009, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur l'audit des états financiers consolidés du Groupe « Union Internationale de Banques - UIB » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 3.010.346 mille dinars et un bénéfice consolidé de 14.545 mille dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du groupe « Union Internationale de Banques - UIB », comprenant le bilan consolidé arrêté au 31 Décembre 2011, ainsi que l'état des engagements hors bilan consolidé, l'état de résultat consolidé, l'état de flux de trésorerie consolidé et des notes consolidés contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la banque est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix

des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés du Groupe « Union Internationale de Banques – UIB », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 Décembre 2011, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note 5.2.2 « Provisions Collectives » aux états financiers décrivant qu'en 2011 et suite aux événements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, les règles de provisionnement édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus, et la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, relatives à l'évaluation des engagements dans le cadre desdites mesures. En application des nouvelles dispositions, les engagements des entreprises ayant bénéficié des mesures de soutien, ont été maintenus parmi les actifs courants ou nécessitant un suivi particulier. Parallèlement, une provision collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble de ces actifs.

L'application de la circulaire n° 2012-02 a eu pour effet d'augmenter les provisions en couverture des risques sur la clientèle de 6 700 KDT, au titre de provisions dites « collectives », et par la même

d'affecter le résultat de l'exercice d'égal montant. Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés, des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion au titre de l'exercice 2011.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers consolidés. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés telle que exprimée ci-dessus.

Tunis, le 23 Avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

ECC- MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

FINOR
Mustapha MEDHIOUB